

Enquête sur les projets d'investissement au Québec

Annexes

Annexe A Description des codes d'immobilisation

Toute **construction** doit être classée dans la catégorie qui correspond à son utilisation principale, à moins qu'il ne s'agisse d'une construction à usages multiples ; dans ce cas, il faut en séparer les éléments. Le **matériel et l'outillage** qui font partie intégrante d'une construction (ascenseurs, matériel de chauffage, systèmes automatiques d'extinction, systèmes de climatisation, systèmes d'intercommunication, etc.) ainsi que l'aménagement paysager et les terrains de stationnement qui se rattachent à cette construction doivent être déclarés dans le coût de la construction.

Le **matériel et l'outillage** qui se trouvent dans une construction, mais que l'on peut enlever ou remplacer sans modifier sensiblement la construction elle-même, doivent être déclarés séparément.

Type d'actif (Système de classification des produits de l'Amérique du Nord [SPAN], modifié)

BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS			
Code		Code	
6211191	Logements abordables	6211194	Résidences d'étudiants avec salle de bains et cuisine à usage exclusif
6211192	Logements pour personnes âgées	6211199	Autres immeubles résidentiels
6211193	Maisons de soins infirmiers avec salle de bains et cuisine à usage exclusif		
BÂTIMENTS NON RÉSIDENTIELS			
Code		Code	
Bâtiments industriels		Bâtiments commerciaux (suite)	
6221111	Bâtiments agricoles	6222311	Laboratoires industriels et centres de recherche et développement
6221121	Usines de fabrication	6222321	Entrepôts
6221131	Dépôts industriels et immeubles de service	6222331	Stations-service
6221141	Autres immeubles	6222341	Restaurants et bars
Bâtiments institutionnels		6222351	Hôtels et centres de congrès
6223111	Écoles, collèges, universités et autres bâtiments d'enseignement	6222361	Théâtres et salles de spectacle
6223211	Hôpitaux	6222362	Installations sportives avec capacité d'accueil de spectateurs
6223221	Cliniques et autres établissements de soins de santé	6222363	Autres installations récréatives intérieures
6223222	Maisons de soins infirmiers sans salle de bains et cuisine à usage exclusif	6222371	Résidences d'étudiants sans salle de bains et cuisine à usage exclusif
6223311	Centres religieux et lieux commémoratifs	6222372	Hébergements temporaires et autres logements collectifs
6223321	Musées	6222380	Gares de voyageurs et aéroports
6223331	Lieux historiques	6222391	Édifices de communications
6223341	Garderies et centres de jour	6222392	Autres immeubles commerciaux
6223351	Bibliothèques	Infrastructures liées à la production de pétrole et de gaz	
6223361	Installations de sécurité publique	6232111	Installations liées à la production de pétrole et de gaz
6223371	Autres propriétés institutionnelles	6232122	Usines de traitement de gaz naturel
Bâtiments commerciaux		6232211	Pipelines
6222111	Immeubles de bureaux et bâtiments administratifs	6232311	Autres infrastructures liées à la production de pétrole et de gaz
6222211	Magasins et points de vente		
TRAVAUX DE GÉNIE			
Code		Code	
Travaux de génie liés aux transports		Travaux de génie liés aux centrales électriques (suite)	
6231111	Structures et réseaux autoroutiers et routiers (inclure signalisation, glissières de sécurité, éclairage, aménagement paysager, trottoirs, pistes cyclables, voies pédestres, infrastructure de contrôle de la circulation)	6233113	Centrales hydroélectriques
6231121	Ponts (inclure passages supérieurs)	6233114	Centrales éoliennes et panneaux solaires
6231131	Tunnels	6233121	Réseaux de transport d'électricité
6231211	Parcs de stationnement et garages de stationnement (inclure bornes de recharge de véhicules électriques associées au stationnement)	6233131	Infrastructure d'énergie électrique
6231221	Lignes de chemin de fer, y compris les systèmes légers sur rail (inclure signalisation, éclairage, et infrastructure de sécurité et de contrôle de la circulation)	Travaux de génie maritime	
6231231	Pistes d'atterrissage et de décollage	6231311	Ports de mer et ports de commerce
6231241	Autres infrastructures de transport	6231321	Ports de plaisance
Travaux de génie liés aux services d'eau et aux égouts		6231331	Canaux et voies navigables
6235111	Usines de filtration de l'eau	6231341	Autres infrastructures maritimes
6235121	Infrastructures d'approvisionnement en eau	Travaux de génie liés aux communications	
6235211	Usines d'épuration des eaux d'égout	6234111	Câbles et lignes pour la transmission des télécommunications (exclure fibres optiques)
6235221	Infrastructures de collecte et d'évacuation des eaux d'égout	6234112	Câbles à fibres optiques pour la transmission des télécommunications
6236221	Infrastructure de protection contre les inondations	6234113	Structures de support pour la transmission des télécommunications
Travaux de génie liés aux centrales électriques		Autres travaux de génie	
6233111	Centrales thermiques	6236231	Installations d'élimination des déchets
6233112	Centrales nucléaires	6236241	Réseaux d'irrigation
		6236251	Installations récréatives de plein air
		6236261	Infrastructure de dépollution et de contrôle de la pollution
		6236262	Autres infrastructures

MATÉRIEL ET OUTILLAGE

Code		Code	
Matériel de transport		Matériel d'énergie électrique	
3311100	Machines et matériel pour l'agriculture, l'entretien de pelouse et le jardinage	3452111	Turbines, turbogénérateurs et groupes générateurs de turbines
4110000	Voitures automobiles, camions légers, fourgonnettes et véhicules utilitaires sport (VUS)	3453113	Systèmes d'alimentation en vapeur de réacteur nucléaire
4121100	Camions de poids moyen et de gros tonnage (inclure les véhicules routiers conçus principalement pour le transport de marchandises et dont le poids nominal brut du véhicule est de plus de 5 tonnes)	3453159	Chaudières, réservoirs métalliques, soupapes et joints industriels
4121211	Autobus	3631100	Moteurs et génératrices électriques
4121221	Véhicules à usage spécial (inclure arroseuses automotrices de chaussée, dépanneuses, chasse-neige montés sur véhicule ; exclure les bulldozers, chargeurs frontaux, engins de terrassement).	3631230	Instruments de mesure de l'électricité
4121300	Remorques de marchandises et utilitaires	3812211	Transformateurs de puissance et de distribution
4211111	Aéronefs militaires	3812300	Appareillage de connexion, de commutation, de relais et de commandes d'usage industriel
4211112	Aéronefs	Autre matériel et outillage	
4211113	Véhicules aériens sans pilote (p. ex. drones)	3321170	Machines et matériel pour la construction (inclure les vibrateurs à béton, grues, bétonnières, niveleurs, compacteuses, bulldozers, excavateurs, dameurs de route, remorqueurs)
4411111	Navires militaires	3421121	Matériel commercial pour cuire et réchauffer les aliments
4411112	Traversiers et bateaux	3421130	Machines et matériel pour le commerce et les industries de services, non classés ailleurs
4411200	Locomotives, matériel ferroviaire roulant et matériel de transport en commun rapide	3441100	Appareils de chauffage et de refroidissement (exclure les appareils domestiques)
4421100	Autres bateaux de plaisance et motomarines	3451000	Moteurs et équipements mécaniques de transmission de puissance
4421231	Véhicules militaires blindés	3453200	Pompes et compresseurs
4421259	Autre matériel de transport	3454100	Conteneurs en métal épais
6241119	Abribus de transport en commun	3454211	Camions et tracteurs de manutention (inclure les chariots de transfert pour la manutention de matériaux, les brouettes, les chariots élévateurs ; exclure les bulldozers, chargeurs frontaux, engins de terrassement).
Matériel de transformation		3454249	Autre matériel de manutention
3321160	Machines et matériel de production pour les champs pétrolifères et gazéifères	3454320	Outils portatifs à moteur
3411100	Machines-outils pour le travail des métaux	3631260	Autres instruments scientifiques et techniques
3431100	Autre matériel de transformation	3631269	Instruments de mesure, de commande et scientifiques (inclure les parcomètres)
3453311	Matériel de traitement de l'eau	3631300	Matériel médical et de laboratoire
3454342	Filtres et crépines pour liquides et systèmes hydrauliques	3911600	Meubles et accessoires d'ameublement, sauf l'ameublement de bureau
6711111	Forage de développement	4721111	Armes à feu automatiques, mitrailleuses, lance-fusées, obusiers, mortiers, et autres armes (inclure les pièces)
Ordinateurs et matériel de bureau		4751100	Fournitures médicales, dentaires et de protection personnelle
3421110	Matériel optique et de projection, photocopieurs et machines de bureau	4753100	Équipement de terrain de jeux, de gymnase et d'exercice, et autres articles d'athlétisme
3611100	Ordinateurs et périphériques	7823131	Services d'assainissement ou de restauration d'un site
3622100	Téléviseurs et autre matériel audio et vidéo	9999999	Autre matériel ou outillage
3911400	Ameublement de bureau		
Matériel de télécommunication, de câblodistribution et de diffusion			
3621100	Matériel téléphonique et de transmission de données		
3621200	Matériel de radiodiffusion et de télédiffusion, de studio, d'alarme et de signalisation		
3621300	Instruments de navigation et de guidage		
3621419	Satellites spatiaux		

LOGICIELS

Code		Code	
4814000	Logiciels préemballés	6431100	Logiciels sur mesure

Annexe B **Assemblée nationale, personnes désignées, ministères et organismes du gouvernement dont les opérations financières ont été effectuées à même le fonds général du fonds consolidé du revenu**

Assemblée nationale

Personnes désignées par l'Assemblée nationale

Commissaire à l'éthique et à la déontologie
Commissaire au lobbying
Directeur général des élections¹
Protecteur du citoyen
Vérificateur général

Ministères et organismes

Affaires municipales et Habitation
Commission municipale du Québec
Tribunal administratif du logement

Agriculture, Pêcheries et Alimentation
Commission de protection du territoire agricole du Québec
Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec

Conseil du trésor
Commission de la fonction publique
Infrastructures technologiques Québec

Conseil exécutif
Commission d'accès à l'information

Culture et Communications
Conseil du patrimoine culturel du Québec (C)

Économie et Innovation
Commission de l'éthique en science et en technologie (C)

Éducation
Commission consultative de l'enseignement privé (C)
Conseil du statut de la femme
Conseil supérieur de l'éducation (C)

Enseignement supérieur
Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études (C)
Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (C)

Énergie et Ressources naturelles

Environnement et Lutte contre les changements climatiques
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Famille
Curateur public

Ministères et organismes (suite)

Finances

Forêts, Faune et Parcs

Immigration, Diversité et Inclusion

Justice
Comité de la rémunération des juges (C)
Comité de la rémunération des procureurs aux poursuites criminelles et pénales (C)
Commission de toponymie (C)
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
Conseil de la justice administrative (C)
Conseil de la magistrature (C)
Conseil supérieur de la langue française
Directeur des poursuites criminelles et pénales
Office de la protection du consommateur
Office québécois de la langue française
Tribunal des droits de la personne (C)

Relations internationales et Francophonie

Revenu²

Santé et Services sociaux
Commissaire à la santé et au bien-être (C)
Office des personnes handicapées du Québec

Sécurité publique
Bureau des enquêtes indépendantes (C)
Bureau du coroner (C)
Comité de déontologie policière (C)
Commissaire à la déontologie policière (C)
Commissaire à la lutte contre la corruption (C)
Commission québécoise des libérations conditionnelles (C)
Régie des alcools, des courses et des jeux

Tourisme

Transports
Commission des transports du Québec

Travail, Emploi et Solidarité sociale
Commission des partenaires du marché du travail (C)

1. Le Directeur général des élections est également président de la Commission de la représentation électorale.

2. Les opérations du fonds général du fonds consolidé du revenu liées à l'application ou à l'exécution de toute loi dont la responsabilité est confiée au ministre du Revenu sont administrées par l'Agence du revenu du Québec.

C. Les données de cette entité sont incluses dans celles du ministère, à l'exception des données de la Commission de toponymie qui sont incluses dans celles de l'Office québécois de la langue française. Par conséquent, les opérations entre apparentées s'effectuent avec le ministère.

Description des fonctions selon la Classification canadienne des fonctions des administrations publiques (CCFAP/CCOFOG)

Cette classification constitue la variante canadienne de la norme internationale de la Classification des fonctions des administrations publiques (CFAP/COFOG) élaborée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Elle permet de classer les dépenses selon l'objet ou la fonction auquel ou à laquelle les fonds sont consacrés.

Transport routier

Administration des affaires et des services concernant l'exploitation, l'utilisation, la construction et l'entretien des réseaux routiers et des ouvrages connexes (routes, ponts, tunnels, parcs de stationnement, aires de stationnement, etc.). Exclure le transport en commun.

Transport en commun

Administration des affaires et des services concernant l'exploitation, l'utilisation, la construction et l'entretien de services locaux et suburbains de transport en commun. Ces services peuvent nécessiter l'utilisation d'un ou de plusieurs modes de transport, y compris le métro léger, le métro, le tramway et l'autobus. Les établissements offrant ce type de services fournissent des services de transport suivant des trajets réguliers et des horaires établis et qui permettent aux voyageurs de payer un tarif au déplacement.

Autres transports non classés ailleurs (n.c.a.)

Administration des affaires et des services concernant l'exploitation, l'utilisation, la construction et l'entretien de réseaux et d'équipements de transport par voie d'eau (transports maritimes, côtiers et fluviaux), par voie ferrée et par voie aérienne, ainsi que de divers systèmes de transport.

Alimentation en eau

Administration de la distribution d'eau.

Équipements collectifs non classés ailleurs (n.c.a.)

Administration des affaires et services relatifs à la construction de logements, et promotion, contrôle et évaluation des activités de construction de logements, qu'elles soient placées ou non sous les auspices des autorités publiques. Inclure aussi l'élaboration, l'administration, la coordination et le contrôle des politiques, plans, programmes et budgets généraux relatifs au logement et aux équipements collectifs ; l'élaboration et la mise en application de dispositions législatives et de normes relatives au logement et aux équipements collectifs ; et la production et la diffusion d'informations générales, de documentation technique et de statistiques sur le logement et les équipements collectifs.

Gestion des eaux pluviales

Administration, supervision, inspection et exploitation des réseaux de gestion des eaux pluviales, y compris l'appui à l'exploitation, la construction, l'entretien ou la modernisation de ces réseaux.

Gestion des eaux usées

Administration, supervision, inspection, exploitation des réseaux de traitement et d'évacuation des eaux usées, y compris l'appui à l'exploitation, la construction, l'entretien ou la modernisation de ces réseaux.

Gestion des déchets

Administration, supervision, inspection, exploitation des systèmes de collecte, de traitement et d'élimination des déchets et appui à ces systèmes, y compris l'appui à l'exploitation, la construction, l'entretien ou la modernisation de ces systèmes.

Autres équipements collectifs et protection de l'environnement

Administration, gestion, réglementation, supervision et réalisation d'activités telles que l'élaboration, l'administration, la coordination et le contrôle de politiques, plans, programmes et budgets généraux de promotion de la protection de l'environnement et appui à ces activités ; élaboration et mise en application de dispositions législatives et de normes relatives à la fourniture de services de protection de l'environnement ; production et diffusion d'informations générales, de documentation technique et de statistiques sur la protection de l'environnement.

Ce groupe concerne les activités relatives à la lutte contre la pollution atmosphérique et les changements climatiques, à la protection des sols et des eaux souterraines, à la lutte contre le bruit et les vibrations et à la radioprotection.

Défense, ordre et sécurité publics

Administration, fonctionnement ou soutien des services de protection contre l'incendie, des tribunaux civils et pénaux, du système judiciaire, des prisons, et autres lieux de détention ou de redressement des délinquants, de la défense militaire ou civile ; et de l'aide militaire à des pays étrangers (suivi de politiques et formulation et application de la législation concernant la défense). Les activités telles que la définition, l'administration, la coordination et le suivi de politiques, plans, programmes et budgets d'ensemble concernant la défense sont incluses.

Services hospitaliers

Services des centres hospitaliers et des hôpitaux spécialisés, des centres de soins médicaux et des maternités ; services des maisons de santé, de repos et de convalescence qui assurent essentiellement des soins en régime hospitalier, des hôpitaux militaires, des établissements pour personnes âgées dans lesquels le suivi médical constitue un élément essentiel, et des centres de rééducation qui accueillent des patients en régime hospitalier et dont l'objectif est d'administrer un traitement plutôt que d'assurer séjour et assistance.

Services de santé

Ce groupe concerne les services médicaux, dentaires et paramédicaux assurés aux patients non hospitalisés par les médecins, les dentistes, le personnel paramédical et les auxiliaires médicaux. Ces services peuvent être assurés à domicile, chez le médecin, dans un cabinet médical, dans un dispensaire ou dans les services de consultation externe des hôpitaux et autres établissements de santé. L'administration, l'inspection et la prestation de services de santé publique tels que banques du sang (collecte du sang, transformation, conservation, distribution), dépistage (cancer, tuberculose, maladies vénériennes), prévention (immunisation, inoculation), surveillance (nutrition infantile, santé de l'enfant), collecte de données épidémiologiques, services de planification de la famille, etc., sont aussi incluses.

Logement

Protection sociale fournie sous forme de prestations en nature pour aider les ménages à assumer le coût du logement (prestations soumises à une condition de ressources).

Autre protection sociale et santé

Protection sociale fournie sous la forme de prestations en espèces et de prestations en nature pour aider les personnes qui sont aptes au travail et qui cherchent un emploi, mais n'en trouvent pas qui leur convienne, ou qui sont totalement ou partiellement incapables d'exercer une activité économique ou de mener une vie normale en raison d'une infirmité physique ou mentale (permanente ou susceptible de durer au-delà d'un délai réglementaire) ; pour protéger les personnes contre les risques liés à la vieillesse (perte de revenus, revenus insuffisants, perte de l'autonomie dans les tâches de la vie quotidienne, participation réduite à la vie sociale et communautaire) ; pour soutenir les survivants d'un défunt ou les personnes victimes d'agression ; et pour soutenir les ménages ayant des enfants à charge.

Enseignement

Fourniture de services d'enseignement et administration, inspection et fonctionnement des établissements assurant des services d'enseignement. Fourniture de services connexes à l'enseignement et administration, inspection et fonctionnement des services de transport, de restauration, d'hébergement, de soins médicaux et dentaires et autres services connexes destinés essentiellement aux élèves et aux étudiants, quel que soit le niveau d'enseignement, et appui à ces services.

Loisirs, culture et religion

Fourniture de services récréatifs, sportifs et culturels et fonctionnement des services de radiodiffusion et de télévision, et appui à ces services ; administration des affaires récréatives, sportives, culturelles et relatives au culte, à la radiodiffusion et à la télévision ; supervision des installations sportives, récréatives, culturelles et de radiodiffusion et de télévision, ainsi que leur réglementation ; assistance fournie pour appuyer des joueurs, des sportifs ou des équipes sportives, des créateurs, des artistes, des compositeurs, des écrivains, et des organisations de soutien aux activités culturelles.

Électricité

Administration des affaires et des services concernant l'électricité ; protection, mise en valeur et exploitation rationnelle des sources d'électricité ; contrôle et réglementation de la production, de la transmission et de la distribution d'électricité. Cette classe concerne les sources d'électricité classiques (centrales thermiques ou hydroélectriques) et les sources nouvelles (énergie éolienne ou solaire).

Combustibles et énergie

Administration des affaires et des services concernant les combustibles et l'énergie, sauf l'électricité, y compris le contrôle, la réglementation, la protection, l'exploration, la mise en valeur et l'exploitation rationnelle des ressources (extraction, traitement, distribution et utilisation).

Tourisme

Administration des affaires et des services du tourisme ; promotion et développement du tourisme ; liaison avec les transporteurs, l'hôtellerie et la restauration, ainsi qu'avec les

autres branches d'activité tirant avantage de la présence de touristes ; fonctionnement d'offices du tourisme ; organisation de campagnes publicitaires, y compris l'élaboration et la diffusion de prospectus et autres moyens publicitaires.

Tutelle de l'économie générale, des échanges et de l'emploi

Administration et fonctionnement de services généraux concernant l'économie générale, les échanges et l'emploi, y compris le commerce extérieur ; définition et application des politiques économiques et commerciales globales, ainsi que celles visant le travail ; liaison entre différents services gouvernementaux et entre administrations publiques, entreprises et organisations générales d'un secteur industriel, d'entreprises et de travailleurs.

Agriculture, sylviculture, pêche, chasse, industries extractives et manufacturières, et construction

Administration des affaires et des services, y compris le fonctionnement, le contrôle et la réglementation, des industries agricoles, sylvicoles, de la pêche et de la chasse, des entreprises d'extraction de ressources minérales, des industries manufacturières, et des industries de la construction.

Autres affaires économiques, des échanges, et de l'emploi

Tutelle de l'économie générale et des échanges concernant :

- ▶ la construction, le développement, la modernisation, l'exploitation et l'entretien de systèmes de communications (postes, téléphone, télégraphe, communications par radio et par satellite) ;
- ▶ la construction, le développement, la modernisation, l'exploitation et l'entretien des hôtels et restaurants ;
- ▶ la distribution, les entrepôts et les magasins ;
- ▶ le contrôle et la réglementation du commerce de gros et de détail (permis, pratiques de vente, étiquetage des produits alimentaires conditionnés et autres articles de consommation domestique, inspection des balances et autres appareils de pesage, etc.), ainsi que des entrepôts et magasins (permis, contrôle des entrepôts sous douane, etc.) ;
- ▶ l'élaboration et la diffusion d'informations générales, de documentation technique et de statistiques sur les affaires de communications, sur les prix, sur la disponibilité de produits et sur d'autres aspects de la distribution, des entrepôts et des magasins, et sur les affaires de l'hôtellerie et de la restauration ;
- ▶ le soutien à la construction, à l'exploitation, à l'entretien ou à la modernisation de systèmes de communications, d'hôtels et de restaurants, et le soutien à la distribution, aux entrepôts et aux magasins ;
- ▶ l'administration des régimes de contrôle des prix et de rationnement appliqués par l'intermédiaire du commerce de détail ou de gros, quel que soit le type d'articles en cause ou les consommateurs visés ;

Services publics généraux

Administration et fonctionnement des organes exécutifs et des organes législatifs (ou appui à ces organes), des services financiers et fiscaux, des affaires étrangères et services associés ; recherche fondamentale réalisée sans viser une application ou une utilisation particulière.